

Avis public du scrutin

Ville de Percé

Date du scrutin : 7 novembre 2021

Par cet avis public, Gemma Vibert, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipal que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse ou de maire

- Olivier Lafontaine, 1514, 2^e Rang, Cap d'Espoir (Québec) G0C 3B0
- Cathy Poirier, 574, route d'Irlande, Percé (Québec) G0C 2L0

Poste de conseillère ou de conseiller – District n° 2

- Michel Després, 1330, 2^e Rang, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0
- Shanna Roussy, 1514, 2^e Rang, Cap d'Espoir (Québec) G0C 3B0
- Jerry Sheehan, 1366, route 132 Ouest, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

Poste de conseillère ou de conseiller – District n° 3

- Raphaël Blais, 508, route des Pères, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0
- Michel Rail, 1092, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0
- Magella Warren, 1122, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

Poste de conseillère ou de conseiller – District n° 4

- Yannick Cloutier, 934, route 132 Ouest, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0
- Clifford Vibert, 466, route 132 Ouest, Percé (Québec) G0C 2L0

Poste de conseillère ou de conseiller – District n° 5

- Guillaume Arbour, 198, route 132 Est, Percé (Québec) G0C 2L0
- Gaétane Hautcoeur, 10, rue Biard, Percé (Québec) G0C 2L0

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants :

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021

Sections de vote	Lieu
Section de vote 1 et 2	École Sainte-Marie (gymnase) 41, rue du Curé-Poirier, Cap d'Espoir
Sections de vote 3 et 4	Centre communautaire de Cap d'Espoir 52, rue du Curé-Poirier, Cap d'Espoir
Sections de vote 5 et 6	Salle communautaire de Val d'Espoir 1240, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir
Sections de vote 7 et 8	Centre communautaire de Percé 43, rue de l'Église, Percé
Section de vote 9	Pavillon des Grandes-Marées 199, route 132 Ouest, Percé
Section de vote 10	Centre communautaire de Bridgeville 499, route 132 Est, Bridgeville
Section de vote 11	Centre récréatif de Barachois 1062, route 132 Est, Barachois
Sections de vote 12 et 13	École Notre-Dame-de-Liesse (gymnase) 1932, route 132 Est, Saint-Georges-de-Malbaie

Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

Sections de vote	Lieu
Sections de vote 1 à 8	Centre communautaire de Percé 43, rue de l'Église, Percé
Sections de vote 9 à 13	Pavillon des Grandes-Marées 199, route 132 Ouest, Percé

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance :
 - La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 20 h à l'adresse suivante :

Salle du conseil de l'hôtel de ville
137, route 132 Ouest, Percé

Comme le nombre de personnes pouvant assister au recensement des votes est limité en raison des mesures sanitaires applicables dans le contexte de la COVID-19, le recensement sera également diffusé en direct sur le Web via la Télévision communautaire de Grande-Rivière (www.tvcgr.com).

8. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Adresse : Hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé
Téléphone : 418 782-2933, poste 92003

Donné à Percé, le 6 octobre 2021.

**Gemma Vibert,
Présidente d'élection**